

<p style="text-align: center;">Compte rendu du conseil municipal Séance du 26 mars 2021</p>

L'an 2021, le 26 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Simone MALVILLE, Maire.

Présents : Simone MALVILLE, Cyrille KERRAND, Hervé GUILLON-VERNE, Estelle TIDU, Nathalie DELBOS, Guillaume LECARDONNEL, Patrice KNUCHEL, Johann JAFFRELOT, Claudine LE BRUN, Loïc HANS, Elisabeth BOITET, Samantha BONICKI, Lydie HAMON, David SAYER

Absent(e) excusé(e) : Arlette LE BRETON GUÉNÉGO, – procuration donnée à Mme Simone MALVILLE

Nombre de membres présents : 14

Date de la convocation : 20/03/2021

Secrétaire de séance : Loïc HANS

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 26 février 2021
- Vote des taux d'imposition année 2021
- Vote du budget primitif 2021 commune et logements sociaux
- Campagne de stérilisation des chats errants
- Devis ravalement murs église à valider
- Présentation Micro-crèche de La Vraie-Croix
- Lancement consultation « Le Domaine des Landes » et délibération pour création budget annexe
- Personnel des Services Techniques

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Visite Séché
- Gratuité abonnement médiathèque pour les bénévoles
- Eco-pâturage « Le Pâtis du Graviguay » : point des travaux
- Matinées citoyennes
- Espace Public Paysager « Les Hauts de Gohlen »
- Améliorer l'image de notre commune
- Antenne Relais

COMMISSIONS ET ANIMATIONS

- Travaux
- Ludothèque
- Sports
- Animations

🔗 Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 26 février 2021

Madame le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal, le Procès-verbal de la séance du 26 février 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte le Procès-verbal du 26 février à l'unanimité des voix exprimées

🔗 Vote des taux d'imposition année 2021

Madame le Maire rappelle les taux de taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties votés en 2020 :

- Taxe foncière (bâti) : 19.17 %
- Taxe foncière (non bâti) : 52.56 %

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- de ne pas augmenter ces taux pour l'année 2021.

Les taux sont donc les suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 34.43 % (dont part départementale 15.26% reversée à la commune)
- Taxe foncière (non bâti) : 52.56 %

🔗 Vote du budget primitif 2021 Commune

L'adjoint aux finances, Cyrille KERRAND, présente le budget primitif 2021 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1.042.475,00 € et qui s'élève en section d'investissement à 440.158,00 € en dépenses et à 471.025,00 € en recettes.

Mme le Maire précise que les principaux investissements pour 2021 sont :

- Le remplacement de la chaudière mairie/cantine
- La création d'une plate-forme sportive (city-park ou skate-park en fonction des résultats du sondage qui sera réalisé en avril auprès de la population)
- La réfection de la voirie (chaussée et trottoirs) du lotissement Kériel
- La mise aux normes de l'éclairage public

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le budget primitif 2021 proposé

🔗 Vote du Budget Primitif 2021 Logements Sociaux

L'adjoint aux finances, Cyrille KERRAND, présente le budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes à : 116.338,00 € en section de fonctionnement et 30.021,00 € en section d'investissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le budget primitif 2021 proposé.

🔗 Campagne de stérilisation des chats errants

Suite aux plaintes des riverains des villages de Kérolieu et Kerhulo concernant le pullulement de chats errants, Madame le Maire présente, aux conseillers municipaux, la proposition de l'association Clara. Celle-ci consiste à capturer les chats errants, les identifier, les vacciner, les stériliser et à les remettre sur leur lieu de capture.

Ce service est facturé 120 € TTC par chat capturé (mâle ou femelle)

Le conseil municipal est conscient de la gêne occasionnée par ces animaux, mais, souhaite d'abord faire un état des lieux précis concernant le nombre de chats et les raisons pour lesquelles ils sont si nombreux sur ce secteur (certainement nourris par un(e) habitant(e) du secteur).

Cette question sera délibérée au prochain conseil municipal.

🔗 **Devis travaux église**

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise TAD de Guégon relatif au ravalement des murs de l'église ainsi qu'une pulvérisation d'antimousse sur la toiture. Le devis s'élève à 8.300 € HT.

🔗 **Présentation Micro-crèche de La Vraie-Croix**

Suite à la visite effectuée le 4 mars à la micro-crèche de la Vraie-Croix, Nathalie DELBOS, conseillère déléguée à l'Enfance-Jeunesse présente le fonctionnement de la structure qui doit ouvrir en Mai prochain. Cette dernière sera gérée par l'association « l'éveil du Rohig » et pourra accueillir 10 enfants.

La réservation d'une place pour notre commune permettrait aux parents d'avoir une solution de dépannage en cas de problème : assistante maternelle malade ou en formation, pas de place disponible dans l'immédiat sur la commune, RV médicaux ou professionnels...

La participation de la commune s'élèverait à 7.596,00€ l'année (prorata calculé si réservation en cours d'année). Dans le cadre du contrat Enfance-jeunesse, signée avec la CAF, la commune peut bénéficier d'une aide (versée en N+1) de l'ordre de 3.000,00€ par an (calculée aussi au prorata si signature d'une réservation de place en cours d'année).

Des informations complémentaires étant nécessaires, cette question sera délibérée au prochain conseil municipal.

🔗 **Lancement consultation « Le Domaine des Landes » et délibération pour création budget annexe**

Dans le cadre du projet de lotissement « Le Domaine de Landes », Mme le maire propose au conseil municipal la création d'un budget annexe ainsi que la demande d'assujettissement à la TVA pour les travaux qui seront réalisés.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

La consultation relative au lotissement sera lancée 1^{ère} quinzaine d'Avril, la fin des travaux est donc programmée pour fin décembre 2021.

🔗 **Personnel des Services Techniques**

L'absence de Daniel BATON, agent des services techniques, étant prolongée, la municipalité va faire appel à la société Néo56 pour renforcer l'équipe technique.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Visite Séché à Changé (53) prévue initialement le 17 avril reportée ultérieurement

- Gratuité abonnement médiathèque pour les bénévoles
Le Conseil municipal accepte la proposition de Madame le Maire concernant la gratuité de l'abonnement à la médiathèque pour les bénévoles. Celle-ci sera appliquée pour tous les bénévoles effectuant, au minimum, 6 permanences sur l'année.
- Eco-pâturage « Le Pâtis du Graviguay » : les stagiaires de la MFR ont terminé de clôturer la parcelle. Les Tontons tondeurs devraient procéder à l'introduction des chèvres mi-avril
- Matinées citoyennes : la prochaine édition est prévue le samedi 3 avril. L'organisation de cette matinée (composition des groupes, attribution des travaux...) sera préparée par Hervé Guillon-Verne avec Stéphane des services techniques
- Espace Public Paysager « Les Hauts de Gohlen » : un groupe y travaillera lors de la matinée citoyenne pour nettoyage (détritrus), enlèvement des troncs déracinés et branches tombées, débroussaillage...
- Comment améliorer l'image de notre commune et inciter les habitants à participer à l'effort pour la rendre plus accueillante : propreté, fleurissement...
- Antenne Relais : la société SPIE a abandonné le site de la Grée du Partigas pour l'implantation de la future antenne relais et est à la recherche d'un nouvel emplacement.

COMMISSIONS ET ANIMATIONS

🔗 Travaux

- Compte-rendu, par Hervé Guillon-Verne, de la réunion concernant les futurs travaux de voirie à Kériel en présence des riverains.
- Visite prévue le 2 avril des logements de l'ancien presbytère pour faire le point des travaux à prévoir.

🔗 Ludothèque

- Présentation du bilan 2020 par Nathalie Delbos, référente ludothèque

🔗 Sports

- Fiche sondage terrain multi-sports qui sera jointe au flash infos d'avril

🔗 Animations

- Point des animations réalisées : atelier créatif, éveil ludique
- A venir : Troc aux plantes le 17 avril, animation Pêche début juin, Exposition sur les abeilles en juin et réalisation d'un hôtel à insectes
- L'Arbre de Mai

Le prochain conseil municipal est fixé au : **Vendredi 30 Avril 2021 à 20h00**